Ouverture estivale de la mairie

Du 7 juillet au 29 août, l'accueil physique de la mairie évolue : la mairie sera ouverte le jeudi matin de 8h30 à 10h30 au lieu du jeudi après midi.

Retrouvez toutes les informations de vos services en page 24

La rentrée scolaire

aura lieu le lundi 1er septembre à l'école primaire de Vimines.

Nouveaux horaires :
8h30-11h45 / 13h45-16h30

Plus d'informations :
https://ecole-vimines.web.ac-grenoble.fr

Déneigement

Les demandes de déneigement doivent être renouvelées chaque année.

Les formulaires d'inscription et tarifs pour le déneigement saison 2025-2026 sont disponibles sur le site internet et au guichet de la mairie.

Période d'inscription du 15 juillet au 14 septembre.

Attention : Il ne faut pas biffer/raturer les passages supplémentaires sous peine de voir son inscription refusée. Les dossiers sont validés après étude du service voirie.

La chaleur est là !

Connaissez-vous notre **registre des personnes fragiles** ?
Ce registre, obligatoire, permet de recenser les personnes souhaitant être contactées en cas d'événements climatiques ou naturels majeurs (canicule, catastrophes naturelles, etc...).
Cela permet par exemple qu'une personne vous appelle en cas de déclenchement du plan canicule pour prendre de vos nouvelles.

Une campagne de recensement par courrier est actuellement en cours sur la commune. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour le déposer ou le demander dans le cas où vous n'auriez pas été destinataire de cette campagne.

Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Vimenais,

L'actualité internationale nous donnant assez peu de motifs de confiance inconditionnelle en l'avenir, chacun trouvera plus aisément dans son environnement quotidien un cadre confortant de valeurs qui rassemblent, de projets à partager, en particulier au sein de notre commune.

Ainsi, ces derniers mois plusieurs petits moments privilégiés nous ont été proposés.

Le 14 juin, la chorale « A Cœur Joie » de Chambéry nous a offert la grâce de la musique sacrée de Mozart à l'occasion d'un concert organisé en l'église de Vimines, pour abonder la collecte de fonds pour la restauration de notre église. Cette dernière n'était pas remplie à la hauteur de nos espérances… les frais de ce concert sont cependant couverts et l'auditoire a passé une excellente soirée.

Les 26 mars, 12 avril, 16 mai et 12 juin, se sont tenues les réunions de concertation sur l'avenir du chef-lieu avec le projet du « Balcon de l'Epine » ; des habitants de chaque hameau, tirés au sort, étaient invités à s'exprimer sur leurs attentes. Il était même permis de rêver ! Les élus ont particulièrement apprécié ces échanges directs et spontanés dans une ambiance détendue et informelle. Je remercie chaleureusement les personnes ayant honoré de leur présence ces consultations ; je leur donne rendez-vous à la rentrée prochaine pour une réunion de restitution, à laquelle seront également conviées toutes les personnes initialement invitées (n'ayant pas pu se libérer aux dates retenues), ainsi que celles qui ont manifesté leur intérêt à prendre part à la réflexion.

Nous envisagerons alors comment poursuivre la co-construction d'un projet qui puisse fédérer les habitants.

Ces rencontres nous ont permis d'évoquer par exemple les animations communales, les services à la population. La question de leur juste dimensionnement par rapport aux besoins reste posée au gré de l'évolution de la commune et des différentes catégories d'âge de la population.

Il nous a donc semblé intéressant dans ce numéro de Vim'infos de vous expliquer en détail la palette de nos services à la population. Notre commune d'environ 2500 habitants est particulièrement bien dotée comparativement aux autres communes de même strate.

Nous cumulons en effet des possibilités d'accueil pour la petite enfance avec la micro-crèche, pour l'enfance avec les accueils périscolaires et de loisirs, et nous accompagnons des personnes nécessitant une aide dans leur vie quotidienne avec le SAD (Service Autonomie à Domicile).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vimines en assure la gestion par des temps de travail dédiés des personnels administratifs de la mairie.

En complément, le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du Val d'Hyères assure la politique jeunesse des communes de Saint-Cassin, Saint-Sulpice, Montagnole, Cognin, Jacob-Bellecombette et Vimines ; il propose notamment des activités aux collégiens et des animations, sorties ou camps durant les vacances scolaires.

Au fil des années, nos services ont étendu leur mission pour être en mesure de répondre au mieux à vos besoins. Ils ont même été sollicités par des communes voisines. Des conventions nous permettent ainsi d'accueillir des enfants de Saint Thibaud de Couz (par le biais d'une convention avec la communauté de Communes Cœur de Chartreuse) ou des communes du périmètre du SIVOM. Notre SAD rayonne désormais sur Saint-Sulpice et Saint-Cassin grâce à l'agrément du Conseil Départemental.

Chaque année, les responsables présentent leur programme d'activités aux élus, partagent leurs pratiques et imaginent des rencontres inter services. Le lien intergénérationnel permet aussi de réunir les petits de la crèche ou les enfants des accueils de loisirs avec les bénéficiaires de notre SAD ; pour exemple, le traditionnel pique-nique, qui se tient dans le pré du Balcon de l'Épine le dernier jour d'école début juillet, est toujours un moment très joyeux, agrémenté par des spectacles préparés par les enfants. L'investissement professionnel de nos responsables, animateurs et auxiliaires de vie est la garantie de la qualité de nos accueils et accompagnements. Je leur en suis particulièrement reconnaissante parce que leur métier demande un engagement humain très fort. Forte du dynamisme de la croissance démographique à Vimines, ces services sont appelés à durer et progresser encore !

Merci pour votre confiance et très bel été à tous !

Corine WOLFF
Maire de VIMINES

Les principales décisions des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2025

Délibération n°2025-17 : Délibération fixant le nombre d'autorisation de stationnement de taxis sur la commune et le montant de la redevance annuelle

Il convient de fixer un nombre d'autorisations de stationnement de taxi, et au vu du recensement opéré par la commune, le Conseil municipal a fixé le nombre d'autorisations de stationnement de taxi à 2 dans la commune.
Le permis de stationnement provisoire accordé aux taxis donne lieu à une redevance annuelle, que le conseil municipal a fixée à 180.00 € pour l'année 2025.

Délibération n°2025-18 : Demande de subvention auprès du Leader « Entre Lacs et Montagnes »

Dans le cadre de son projet « Boucle découverte santé » la commune a obtenu une subvention de Grand Chambéry, entérinée au mois de décembre 2024.
Le conseil municipal a validé de présenter ce projet au Leader, fonds européen, dont le principe est que pour un euro de fonds public, la subvention est multipliée par 4.
Le montant total des travaux est de 36 166.13 € HT, et la subvention Leader pourrait se porter à 23 132.90 €.
Il est précisé qu'en cas de non-obtention d'un financement envisagé, l'autofinancement de la commune ne pourra être augmenté.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er AVRIL 2025

Délibération n°2025-21 : Approbation du compte administratif 2024

Le conseil municipal a validé les comptes de résultat de l'année 2024 :

Section de fonctionnement
Recettes de fonctionnement 2024 : 1 853 817.57 €
Dépenses de fonctionnement 2024 : 1 500 271.92 €
Excédent de fonctionnement 2024 : 353 545.65 €
Excédent antérieur reporté : 56 924.38 €
Résultat de clôture 2024 : 410 470.03 €

Section d'investissement
Recettes d'investissement 2024 : 1 265 034.75 €
Dépenses d'investissement 2024 : 1 852 069.24 €
Déficit d'investissement 2024 : 587 034.49 €
Excédent antérieur reporté : 87 841,85 €
Restes à reporter – Dépenses 48 348,47 €
Restes à reporter – Recettes 580 750.00 €
Résultat de clôture 2024 : 33 208.89 €

Délibération n°2025-23 : Budget communal 2025 : Décisions modificatives n°01

Cette décision modificative a pour but d'affecter le résultat de 410 470.03 € de fonctionnement.
296 291, 11€ sont affectés à la section d'investissement pour notamment :
- Etude liée aux besoins du Foot
- Étude Pierre Baisse liée à l'opération d'aménagement prévue, afin de prévoir un PUP (Projet Urbain Partenarial) avec l'agglomération et l'aménageur.
- Un montant est affecté à l'opération de l'EPFL, pour l'acquisition du bâtiment
- Aménagement du Chef-Lieu
- Petites Boucles : la réponse de la subvention Leader sera donnée le 9 avril 2025
- Rénovation de l'Église
- Solde du marché du restaurant scolaire-groupe scolaire
- Réhabilitation du Pont du Creux : travaux complémentaires suite aux demandes du CEREMA
- Acquisition d'écrans en matériel informatique pour la mairie.

Délibération n°2025-24 : Taux des impôts directs locaux

Le conseil municipal a validé la reconduction des taux d'impôts directs locaux :

- ➔ Taxe d'habitation : 14.89 %
- ➔ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30.27 %
- ➔ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70.89 %

Délibération n°2025-28 : Acquisition de la parcelle Section AK n°51c, 52h et 162r– Chef-Lieu

Le conseil municipal a validé l'acquisition de cette parcelle qui permettra de modifier la sortie et d'aménager l'accès à la bibliothèque.
Ce dossier a fait l'objet de nombreux échanges avec les propriétaires concernant la surface à acquérir, et le montant de l'acquisition.

Délibération n°2025-29 : Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a validé la reconduction des montants de subvention aux associations pour l'année 2025 :
Il est proposé de maintenir les montants suivants :
- Subvention socle : 80.00 €
- Subvention Manifestations : 125.00 €
- Subvention Cours : 180.00 €

Le budget a été mis en concordance avec les montants proposés.
Cette présentation n'étant pas exhaustive, vous pouvez retrouver toutes les délibérations sur le site internet de la commune.

La page du Conseil Municipal des Enfants

Le Pitch d'Oscar

INGRÉDIENTS
20 cl de lait (animal ou végétale) - 1 sachet de levure de boulanger - 50g de beurre - 30 g de sucre - 350g de farine - 1 pincée de sel - un jaune d'œuf pour la dorure

PRÉPARATION

- Faire tiédir le lait puis verser dans le lait tiede: la levure, le beurre et le sucre
- Dans un saladier, verser la farine et introduire le contenu de l étape 1.
- Pétrir la pâte à la main jusqu'à ce que elle soit homogène. Si elle est trop collante, ajouter un peu de farine.
- Couvrir d'un torchon propre et laisser poser 30 min dans un endroit tempérer voir tiède.
- Avant de façonner des petits pâtons vous pouvez introduire des perles de sucre ou des pépites de chocolat ou les laisser nature (en fonction de vos goûts et vos envies)
- Laisser reposer les petits patons encore 30 min.
- Préchauffer le four à 200°
- Avec un pinceau de cuisine, badigeonner les pitchs de jaune d oeuf.
- Les faire cuire environ 15 min.

Une fois refroidi, vous pouvez les ouvrir en 2 et ajouter confiture ou compote ou caramel fondant ou même barre de chocolat pour plus de plaisir.

Les Meringues d'Alice

INGRÉDIENTS

4 œufs - 220 g de sucre glace - 1 pincée de sel

PRÉPARATION

- Sortir les œufs à température ambiante pendant plusieurs heures (à peu près 1h ou 2h).
- Dans un grand saladier, clarifier les œufs (séparer le blanc des jaunes),
- Ajouter une pincée de sel dans les blancs.
- Battre les œufs à vitesse moyenne, quand ils commencent à raffermir augmenter la vitesse et ajouter au fur et à mesure le sucre glace jusqu'à ce que les blancs soient bien fermes.
- Sur du papier sulfurisé faites de petites formes avec une poche à douille ou bien une cuillère.
- Mettre dans un four préchauffé à 50°C et faire cuire de 1h00 à 1h10

Les meringues doivent être sèches au touché puis laisser refroidir dans le four. Profitez de vos meringues et de ce moment sucré !

Mots croisés de Robin : Les hameaux de Vimines

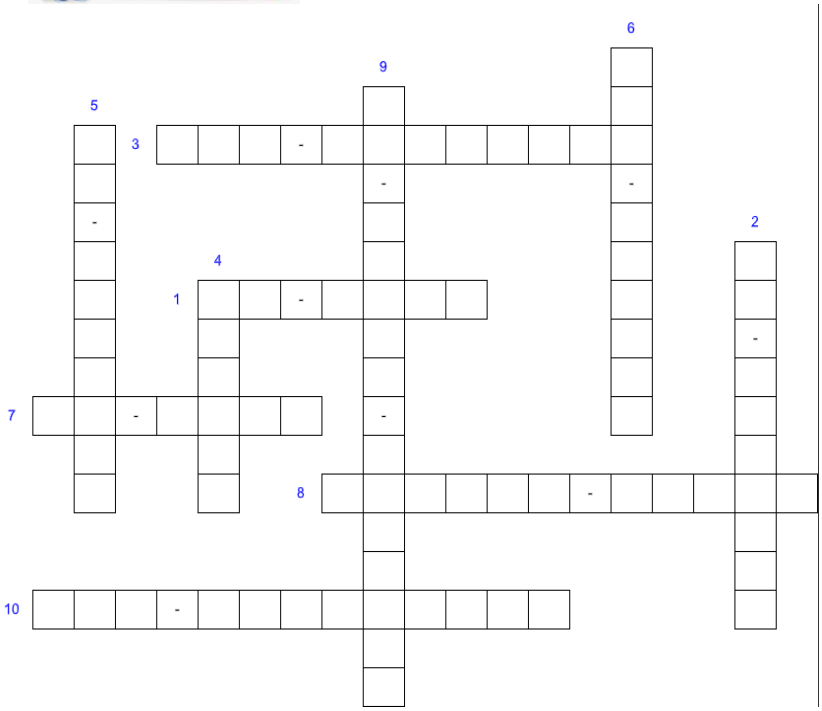

1. Je suis un morceau du cochon
2. Je suis l'emblème des kiwis
3. Je suis une boisson gazeuse
4. Je suis à une lettre près «le chat
5. Je suis la demeure du seigneur
6. Je suis une plante médicinale
7. Je suis la boisson préférée des Anglais
8. Je suis un rubis
9. Je suis le contraire du <<petit hameau>>
10. En mon centre l'eau coule qui suis-je ?

Réponses en dernière page du Vim'Infos

Après-midi Intergénérationnel

Le Conseil Municipal des Enfants a organisé le mercredi 09 Avril un après-midi intergénérationnel.

Ils ont convié les adhérents de l'association Le Signal de Vimines à ce moment de partage.

Quatre stands étaient tenus par nos jeunes conseillers : un stand dessin, un stand bien -être/soin, un stand jeux de société et un stand blagues et devinettes. Nous avons clos ce moment par un goûter.

Il a été apprécié de part et d'autre ces temps d'échange, de rires, de joie et de découvertes d'activités. Une expérience riche que tous voudraient renouveler !

Vos démarches administratives

Ouverture de nouveaux créneaux pour le standard téléphonique de la mairie

À partir du 1er septembre 2025, la commune de Vimines élargit ses créneaux d'accueil téléphonique l'après midi pour répondre au mieux aux besoins de la population :

Ouverture de votre mairie
À partir du lundi 1er septembre 2025
343 Montée du Chef-Lieu - Tél. : **04 79 69 07 69 -** contact@vimines.com

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Permanences physiques	8h30 11h00	15h30 17h30	.	16h00 18h00	8h30 10h30
Permanences téléphoniques	9h00 11h00 13h30 15h30	9h00 11h00 13h30 15h30	9h00 11h00 .	9h00 11h00 13h30 15h30	9h00 11h00 .

Animations sur la commune

Cérémonie de **l'anniversaire des 80 ans de la signature de l'armistice du 08 mai 1945** au monument aux morts de Vimines avec la participation du conseil municipal des enfants aux côtés des membres de l'Amicale des Anciens Combattants.

La **braderie du CME** a réuni 29 exposants pour 465€ de bénéfices qui ont permis d'offrir un joli stylo rechargeable aux CM2 de l'école pour leur entrée en 6ème, lors de la **boum du 27 juin**.

La **concertation au public concernant le projet du Balcon de l'Épine** s'est achevée le **16 juin dernier**. Un bilan des 4 dates de consultations et une réunion de restitution aura lieu le 9 octobre prochain à la salle Oseraie.

Le **14 juin dernier**, la **chorale *À Cœur Joie*** a interprété une messe en **UT KV 167 de Mozart** à l'église Notre Dame de l 'Assomption.

Le **Zygomatic festival** a fait salle comble. Le spectacle a été très apprécié par **75 Vimenais (**sur les 235 entrées) et les services de la collectivité : Centre de Loisirs, SAD et micro-crèche.

À venir :
Le Grand Prix de Vimines renaît de ses cendres le 7 septembre prochain au Chef-Lieu

Les souvenirs sont là, bien présents.

Les anciens s'en rappellent et les jeunes connaissent également –déjà- le Grand Prix de Vimines, organisé par l'UC Cognin, et sa fameuse bosse finale via les applications sportives. Une référence pour les cyclistes amateurs mais aussi professionnels du coin, qui passent souvent par le village afin de se tester ou d'intégrer du dénivelé positif à leur sortie.

Les souvenirs donc, avec les succès de Ludovic Thomasset en 2003, Sébastien Bertholet l'année suivante, Thierry Bois en 2005, Michel Bellina en 2008, William Turnes en 2013-2014 et Michaël Pernet en 2015.

Ce sont dorénavant les enfants de ses glorieux routiers qui prendront la suite dimanche 7 septembre.

Car la nouveauté, pour ce retour au calendrier de l'épreuve vimenaise, c'est l'ouverture de la course à l'Ecole de cyclisme, avec les catégories U7, U9, U11, U13 et U15 en action le matin avant la grande épreuve FSGT l'après-midi. Le tout mis en place par les membres de l'association Savoie Mont-Blanc Ultra-Cycling, avec le concours de Chambéry CC. Rendez-vous au centre-bourg pour encourager, échanger et apprécier le spectacle à quelques mètres de la mairie, théâtre des départs et des arrivées.

À ce titre et comme pour chaque manifestation, nous recherchons des bénévoles, sur une demi-journée. Soit le matin pour encadrer les jeunes et les épreuves de l'école de cyclisme, des catégories U7 à U15 (dossards de 8 h 15 à 9h, 1re course à 9 h 15, dernier départ à 11 h 20), soit l'après-midi (dossards à 13 h 45, départ à 14 h 45 pour 20 tours, remise des prix à 17 h).
Il est bien évidemment possible de venir nous aider toute la journée mais chacun peut également vaquer à ses occupations dominicales. Nous allons certainement manquer de quelques signaleurs l'après-midi. Nous vous laissons revenir vers nous. Nous vous accueillerons avec plaisir. **Pour tout renseignement : gauthier.castaldi@outlook.fr**

Animations inter-services

Spectacle de printemps
Le 9 avril, le public de la bibliothèque ainsi que les Pioupious du centre de loisirs, les petits de la micro-crèche et des bénéficiaires du SAD, sont venus pour le spectacle de « Germaine petite Graine » de la compagnie des Rêves arrangés.

Spectacle poétique & musical pour le plus grand bonheur de tous !

Fabrication d'œufs de Pâques
Les enfants sont venus le mercredi matin, à la bibliothèque, pour réaliser une composition avec la participation de Françoise.

Chasse aux oeufs
Départ pour le centre de loisirs, le lapin de Pâques est passé, à nous la chasse aux œufs.

Atelier culinaire le 6 mai : avec confection d'une limonade et d'une crème aux citrons sur un air de danse chaoui pour les bénéficiaires du SAD.

Notre jardin a pris forme le 27 mai grâce à nos jardiniers : les bénéficiaires du SAD et les P'tious.
Petits et grands ont travaillé ensemble, TOMATE, SALADE, CONCOMBRE... On va se régaler !

4ème édition du pique-nique inter-services : un moment convivial partagé avec les Pt'ious de Vimines, les enfants du restaurant scolaire, les bénéficiaires du SAD, les agents et élus de la collectivité et du CCAS autour d'une très belle animation organisée par les enfants du périscolaire dans le pré du Balcon de l'Épine.

Vos Services

Micro-Crèche les P'tious de Vimines

Le service de la petite enfance de Vimines est géré par le centre communal d'action social (CCAS). La micro-crèche est un lieu de vie et d'éveil qui doit permettre à l'enfant de se construire et de s'épanouir harmonieusement, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique, affectif et social.

Notre projet éducatif s'articule autour de plusieurs principes :

- Adaptation et accueil personnalisé de l'enfant et de ses parents
- Satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant tout en respectant le rythme de vie et l'autonomie de chacun : repas, soins, sommeil, jeux, câlins…
- Pratique d'activités d'éveil et de découverte pour le développement moteur, psychologique, affectif de l'enfant, ainsi que l'éveil des sens
- Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie
- Apprentissage de la vie en collectivité et respect des uns envers les autres

Le CCAS englobe plusieurs services notamment le Service à domicile (SAD) avec des bénéficiaires toujours ravis de venir nous rendre visite pour un temps d'activité et de goûter, plusieurs rencontres sur l'année sont organisées pour que petits et grands essayent de créer du lien. Nous travaillons en lien avec le service des accueils de loisirs, nous nous rencontrons plusieurs fois dans l'année sur des temps forts, carnaval, Pâques, goûter et tous les services pour des spectacles. Nous avons aussi d'autres partenaires comme l'école. Au mois de juin nous organisons un temps passerelle afin que les enfants puissent visiter l'école, la classe, la salle de psychomotricité et prendre un repas mais surtout voir les autres enfants, la maîtresse et l'ATSEM. Des temps avec les assistantes maternelles sont organisés surtout sur les matinées entre deux et trois fois dans l'année, cela permet aux enfants d'autres rencontres et aux professionnelles de se rencontrer. Régulièrement nous allons à la bibliothèque soit prendre des livres soit pour assister aux bébés lecteurs. Tous ces nombreux projets ne peuvent pas se faire sans une équipe de professionnelles diplômées, dynamiques et passionnées.

Des places sont toujours disponibles en accueil occasionnel et régulier, prenez contact avec Mélanie Vérard, la directrice pour plus de renseignements au 04 28 70 59 66

Bibliothèque

Tout au long de l'année scolaire la bibliothèque municipale vous propose un large choix de livres ainsi que des activités tout public mensuelles et ponctuelles. L'équipe œuvre pour que la bibliothèque devienne le pôle culturel de référence pour la commune.

L'instant lectures : des livres pour les petits à découvrir. « Bébés- lecteurs »
Bébés et plus grand jusqu'à 3 ans deux dates par mois sont proposées le jeudi matin.

On joue à la bibliothèque : Seul, ou en famille.
Venez nous retrouver, le mercredi matin autour des jeux de société, de stratégie, Bénédicte vous accompagne pour un moment ludique !

Activités créatives adultes : Un groupe de petites mains se réunit autour de réalisation d'ouvrages, tricot, crochet, des conseils judicieux sont apportés par Jeanine.

Au fil des pages : Pour lire et échanger ou simplement écouter le récit des romans lus par les participants.

Atelier écriture : créez, écrivez, explorez, avec les mots, dans une ambiance animée, et accueillante.

N'hésitez pas à consulter notre site de la bibliothèque pour connaitre l'actu' du mois, dates et heures des animations : bibliotheque@vimines.com

Vos Services

Accueils de loisirs

Conséquence positive de l'ouverture du nouveau restaurant scolaire, le centre de loisirs a repris possession de ses locaux pour les vacances pour le plus grand bonheur des enfants et animateurs !

Le Service Autonomie à Domicile

Le service d'aide à domicile change de nom suite à la réforme des SAD de décembre 2023.

Il devient le **service autonomie à domicile** qui regroupe l'ensemble des services : service d'aide à domicile, lien social et portage repas.

Les services autonomie à domicile ont vocation à faciliter la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins, permettant :

- Une réponse plus complète aux besoins des personnes, avec la reconnaissance des missions des services en termes de prévention, de repérage des fragilités, de soutien aux aidants mais aussi de repérage et de lutte contre la maltraitance ;
- Une simplification des démarches au quotidien avec un interlocuteur unique chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes. Les services autonomie deviennent la porte d'entrée unique pour l'usager ;
- Une coordination renforcée entre les professionnels de l'aide et du soin pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

<u>Qu'est ce qui ne change pas pour notre service ?</u>

- Un service de proximité et de qualité
- Outil de prévention de la dépendance et lutte contre l'isolement
- Vous souhaitez prendre du temps pour vous et/ou votre famille, notre service peut vous proposer une prestation pour vous soulager sur les tâches quotidiennes.

<u>Evènements clefs pour l'année 2024 :</u>

- Partenariat avec la commune de Saint-Cassin qui rejoint les communes de Vimines et de Saint-Sulpice en zone d'intervention
- 47 personnes ont eu accès au service
- Temps de convivialité proposé deux fois par mois pour les bénéficiaires du service autonomie

Vous souhaitez des renseignements complémentaires sur le service ou les aides disponibles, vous pouvez contacter le service : 06.30.97.58.22 ou par mail sad@vimines.com

Travaux : programme printemps été 2025

Voiries :

En lien avec le chantier en cours avec le Service des Eaux, des portions de la route de Jovinal-Montmirel ont été reprises depuis la route de Comberlin jusqu'au carrefour des Pierrettes. Une portion laissée en attente avec le chantier d'adduction a été réalisée en juin entre l'impasse de Lachat et la route de Rougier.

Des reprises sur le réseau d'Eaux Pluviales seront réalisées sur la route de saint Sulpice aux Prairies. Le sentier du Ménard est protégé avec les travaux réalisés cet hiver, et le fossé d'infiltration remplit bien son rôle; le service Travaux de Grand Chambéry a financé l'ensemble de cet équipement.
La reprise des nids de poule réalisée par nos agents communaux, permettent avec un nouveau produit, un résultat plus durable.

Cours d'école :

Dès fin juin, les travaux de désimperméabilisation ont commencé sur les deux cours par l'entreprise Gonthier. Etudiée par les élèves et la participation du CAUE accompagnés des enseignants, ces derniers découvriront la nouvelle configuration des cours équipées de jeux éducatifs à la rentrée.
À l'entrée de l'école, des plantations ont été installées devant le restaurant scolaire.

Aménagement du Chef-Lieu :

Des aménagements ont été lancés afin de sécuriser le pré du Balcon de l'Epine, avec l'installation des bancs en fin d'année, puis en juin par les premières barrières bois installés par VRD Services. Nos agents communaux ont déposé l'ancien grillage qui sera remplacé par des barrières bois et terminé par un portail bois coté route de l'Oseraie. Un cheminement sécurisé vers les salles des fêtes sera réalisé avant la rentrée scolaire.

Stade de football :

Depuis le mois d'avril, la commune a fait installer un robot de tonte accompagné d'un programme d'entretien annuel sur le stade d'honneur et le stabilisé. Le robot traite l'ensemble du plateau en incluant les abords et le tour du vestiaire. Encore quelques mois pour voir le réel bénéfice de ce type de tonte.

Projet Petite Boucle avec Grand Chambéry et Chambéry Montagnes (office du tourisme):

À la suite d'un appel à projet lancé par la commission Tourisme de Grand Chambéry, la commune s'est inscrite à ce fond de concours et réussi l'obtention de subventions (Grand Chambéry et programme Leader du PNRC avec des fonds régionaux et européens), afin d'équiper une boucle de balade de moins de 5 km, d'un dénivelé de moins de 150 m et d'une durée de moins de 2 heures.
Celle-ci sera donc aménagée avec des bancs en bois permettant la pause et la contemplation, d'un panorama, de tables de lecture sur les paysages et le patrimoine tout au long du parcours. L'association 4S (Sport Santé Solidarité Savoie) est partenaire de ce projet d'incitation à la marche. Les équipements et l'installation des mobiliers seront réalisés par la société PIC BOIS courant septembre. En octobre il suffira de suivre la signalétique pour découvrir notre belle commune.

Mobilité

Flexi est le nouveau service de transport à la demande de Synchro Mobilités.

À l'heure où la ligne régulière ne fonctionne pas durant l'été, n'hésitez plus à utiliser ce nouveau Transport à la Demande (TAD). Il propose de nouvelles fonctionnalités qui vous apporteront plus de flexibilité et de liberté dans vos déplacements du quotidien.

Ce service de transport à la demande est disponible dans 9 zones, dont Vimines. Il est désormais accessible du lundi au samedi, dès 7h (première prise en charge) à 19h (dernière dépose). Les trajets sont plus souples : vous pouvez rejoindre 2 arrêts dans la même zone ou les lignes régulières du réseau de bus via les arrêts de correspondance. Il n'y a plus de créneaux imposés pour l'arrivée et le départ, les horaires sont beaucoup plus souples.

Modalités de réservation simplifiées :

- ➔ via l'application **MyMobi**,
- ➔ via le site internet : **https://synchro.manett-ondemand.cityway.fr/synchro/**
- ➔ par téléphone : 04.79.68.73.73.

Il est possible de réserver jusqu'à 1 heure avant le trajet pour un déplacement après 9h, sous réserve de disponibilité. Pour un déplacement avant 9h, il est nécessaire de réserver la veille avant 19h.

Comme pour les autres déplacements, il est nécessaire d'avoir un titre de transport, et de le valider.

Trompet' : la nouvelle appli de vos sorties

Agenda centralisé, interface intuitive et développement collaboratif : Trompet' est la nouvelle application mobile lancée par Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et Lunabee Studio pour ne plus jamais rater un événement près de chez vous. Disponible dès maintenant sur iOS et Android, l'appli entre en phase de test grandeur nature.

Tous les événements près de chez vous… dans votre poche !
Trompet', l'application mobile qui permet de retrouver en un seul lieu l'ensemble des événements culturels, sportifs et de loisirs proposés sur le territoire est disponible depuis le 5 mai 2025 sur iOS et Android, et en phase de test grandeur nature.

Cette application offre au grand public un accès direct à l'information recherchée et facilite ainsi la communication des manifestations de diverses natures (spectacles, compétitions sportives, vide greniers…) au plus grand nombre.

Un développement sous le signe du collaboratif : nous avons besoin de vous !
Ce lancement marque le début d'une **période d'expérimentation locale**. Les habitants de Chambéry et de son agglomération sont invités à tester l'application, à faire part de leurs usages et de leurs suggestions directement via l'outil. Ce retour utilisateur sera précieux pour guider les prochaines évolutions de l'application.
Plus d'info sur le site de Grand Chambéry, rubrique actualités

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : KÉSAKO ?

CCAS… Quatre lettres qui ne signifient pas grand chose pour la majorité des Français et Françaises… Mais quatre lettres qui sont pourtant essentielles dans la lutte contre les inégalités, dans un contexte social actuellement très dégradé.

Qu'est qu'un CCAS ?

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif qui dispose d'une :

- personnalité juridique de droit public qui lui permet, par exemple, d'agir en justice en son nom propre,
- existence administrative et financière distincte de la commune,
- gestion par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Le conseil peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président et/ou au vice-président.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune.

Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. À Vimines, les élus locaux désignés sont les suivants : Cyrielle FRISON, Gérard GUGGIARI, Mathilde JASSERAND, Sandrine BERLIOZ , Armelle BENOIT et Gaëlle BERNARD-PEYRE. Les personnes qualifiées sont les suivantes : Caroline CHAALAL CHABOUD, Thérèse DUBOIS, Laurence BERLIOZ, Ludivine GIRAUDO, Amélie RICHARD et Jean-François GIRARD.

On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Comment agit le CCAS ?

Le CCAS de Vimines agit par le biais d'accompagnements sociaux, de la prise en charge de soins pour les personnes âgées vivant à domicile, des actions de prévention sur l'espace public, de la gestion de demandes de logement social, etc.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : KÉSAKO ?

Si le CCAS **gère les équipements et services** tels que les services autonomie à domicile et aide ménagère pour tous, la micro-crèche, et le centre de loisirs, il n'est pas uniquement cantonné à cette action.

En effet, au delà de la gestion de la vie des services de proximité, il participe à la lutte contre la précarité sous toutes ses formes, en instruisant et transmettant des demandes d'**aide sociale légale** (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) aux autorités décisionnelles compétentes tels que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de Sécurité sociale.

Il intervient également dans l'**aide sociale facultative** qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, aide alimentaire, chèques d'accompagnement personnalisé, etc.

Il accompagne le bien vieillir, favorise le lien social et promeut l'accessibilité universelle.

Il favorise également l'accès aux droits et l'habitat pour tous.

Dons au CCAS

Grâce aux dons réalisés au CCAS de Vimines, des projets complémentaires peuvent voir le jour. L'année dernière, ceux-ci ont permis le financement d'une animation musicale dans le cadre du repas du CCAS.

Vous pouvez effectuer un don au C.C.A.S. par chèque libellé au Trésor Public.

En contrepartie 66 % de votre don est déductible d'impôt.

Pour les entreprises, les dons effectués au CCAS sont déductibles des impôts sur bénéfices à hauteur de 60% des versements.

Réalisez vos dons jusqu'au 30 novembre 2025 pour qu'ils soient pris en compte pour l'année 2025.

unccas
union nationale
des centres communaux
d'action sociale

Informations institutionnelles

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

Le Pass'Sport (aide de l'Etat à destination des familles pour s'inscrire dans un club sportif) est renconduit, pour la rentrée 2025-2026, avec quelques notables évolutions.

Le montant de l'aide passe de 50 à **70 euros**.

La cible des bénéficiaires est modifiée. Le Pass'Sport sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

Le type de structures éligibles demeure inchangé. Pour rappel, le pass Sport peut être utilisé dans un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ainsi que dans les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport, ou encore les structures des loisirs sportifs marchands (salle d'escalade, salle de fitness, etc.).

Pour plus d'informations : https://www.pass.sports.gouv.fr
https://www.sports.gouv.fr/le-pass-sport-reconduit-pour-la-saison-2025-2026-9862

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics à partir du 1er juillet

Quels sont les lieux concernés ?

Un décret, paru au Journal officiel du 28 juin 2025, vient encadrer l'interdiction de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes. Il est donc interdit de fumer dans les lieux suivants **:**

- parcs et jardins publics ;
- plages bordant des eaux de baignade ;,
- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Ces lieux deviendront juridiquement des espaces sans tabac, comme les lieux clos recevant du public.

Pourquoi étendre l'interdiction de fumer ?

→ Protéger nos jeunes en débanalisant la consommation de tabac
→ Réduire l'exposition à la fumée et inciter à l'arrêt
→ Protéger l'environnement

La commune va identifier les lieux concernés "espace sans tabac" pour apposer la signalétique adéquate..

Bien vivre ensemble… C'est de saison !

Les vacances, l'été, la chaleur, les soirées, l'entretien du jardin….

La qualité de notre cadre de vie passe aussi par les efforts de chacun pour respecter son voisin. Suivre ces règles élémentaires de civisme permet une vie ensemble plus paisible. Voici quelques rappels des règles de bon voisinage pour éviter des nuisances sonores.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Il est également interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les feuilles mortes, les épluchures. Ces végétaux doivent être valorisés en compost ou broyat, vous pouvez

Le brûlage est nuisible, **polluant** et peut être à l'origine d'un départ d'incendie.

Vous avez la possibilité d'emprunter le broyeur de Grand Chambéry mis à disposition une fois par mois à Vimines.

De jour comme de nuit, est interdit tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution.

De 22h à 7h, les soirées, les travaux, la musique… c'est comme les moustiques, C'EST NUISIBLE ! »

Balade avec son chien

Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de **chien est** tenu de **ramasser** immédiatement les déjections canines situées sur tout ou partie du domaine public communal.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Les pages des associations

Amicale des Anciens Combattants de Vimines

Fondée en 1976 l'Amicale des Anciens Combattants de Vimines a pour vocation d'assurer la pérennité du devoir de mémoire et d'honorer tous ceux qui ont combattu et laissé leurs vies pour la liberté et la paix de notre Pays.

Retour sur nos cérémonies et évènements de ce premier semestre :

- **Le 19 mars 2025** à 11 heures, au monument aux morts et à la stèle du souvenir, a eu lieu la cérémonie commémorative du 63ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre en Algérie, suivie d'un dépôt de gerbes, en présence de Monsieur Gérard GUGGIARI, Premier adjoint, et de quelques élus.

- **Le 8 mai 2025** à 10 heures, s'est tenue l'Assemblée générale de notre Amicale, avec la participation de Madame Corine WOLFF, Maire de Vimines, que nous remercions d'avoir accepté de nous honorer de sa présence.

Avec 14 membres présents et 6 membres représentés, l'Assemblée peut délibérer.
Après l'ouverture de la séance par notre Président, un instant de recueillement est respecté en hommage à nos camarades décédés récemment avec une pensée pour tous nos camarades absents qui souffrent et qui sont dans la peine.
Après l'approbation à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier, selon l'ordre du jour établi, est abordé le renouvellement du Conseil d'Administration. Deux sièges restent vacants.
Du fait de la diminution inexorable du nombre de nos adhérents, le Président propose de réduire le nombre des membres du Conseil d'Administration à 10 au lieu de 12. Décision approuvée à l'unanimité.
Après les questions diverses, la séance est levée à 11 H 10.
Ensuite à 11 H 30 au monument aux morts, les membres de l'Amicale, Madame Corine WOLFF, Maire de Vimines, et quelques élus ont assisté à la cérémonie commémorative du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, suivie d'un dépôt de gerbes, avec la participation de plusieurs jeunes représentants du Conseil Municipal Enfants.
Pour clore cette matinée, sur invitation de Madame Corine WOLFF, tous se sont retrouvés pour le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son accompagnement et son soutien Nous souhaitons toujours une forte participation des Vimenais lors de nos cérémonies du souvenir. Contact : Le Président : Albert TORRES – 07 71 56 27 24

Ski Montagne

L'hiver ça envoie de la glisse !

Partir au ski avec nous, c'est skier en **famille** et/ou entre **copains** dans des **super stations** pour **pas cher**, à son rythme et se retrouver pour passer du bon temps ensemble à midi, et bien rigoler pour le goûter et le retour en bus !

C'est profiter des plus belles stations des Alpes : **Méribel, Les Sybelles, Courchevel, Les Arcs, Les Contamines-Hauteluce,** ...à des prix vraiment sympas : forfait + transport pour 36 € maxi jusqu'à maintenant par exemple ! Et une formule à 18 € pour les non-skieurs qui veulent faire de la raquette !

5 à 6 sorties sont proposées **le dimanche** entre les mois de janvier et mars.

Tous niveaux, tous âges, tout le monde est bienvenu pour partager notre passion pour la montagne

L'automne ça envoie des diots, des pains et des St Genix !

Manifestation en novembre : vente **Diots-polenta au chaudron, pain et St Genix cuits au feu de bois**

Contact : skimontagne.vimines@orange.fr

Arborescence - Danse enfants et adultes

Cours Enfants/Ados

Arborescence propose des cours de danse pour les enfants à partir de l'âge de 4 ans
Des cours d'**éveil à la danse** pour les enfants **de moyenne et grande section** proposés par **Muriel Baton** : **les jeudis de 16h45 à 17h30** (récupération possible des enfants à la sortie de l'école à 16h30.)

Des cours de danse contemporaine pour les enfants du **CP au CE2** proposés par **Sel**
Les **mercredis** de **15h15 à 16h15**
La danse contemporaine est avant tout un espace de liberté. Liberté de se mouvoir et de s'exprimer. L'enfant apprendra à connaître et comprendre son corps, renforcer sa posture et sa coordination, développer sa créativité, se défouler dans une activité à la fois pédagogique, ludique, et artistique.

Des cours de HIP HOP pour les enfants du **CP au lycée** animés par **Dorian Véron**, de la compagnie AS2DANSE ;

- Pour les enfants du CP au CE1 : mardis **16h45 à 17h30** (Récupération possible des enfants à la sortie de l'école à 16h30.)
- Pour les enfants du CE2 au CM2 : mardis **17h40 à 18h40**
- Pour les collégiens et lycéens : mardis **18h45 à 19h45**

Stages et Ateliers :

Stages HIP-HOP (à partir de 10 ans)
Vacances de Toussaints et de printemps (*dates à venir*) animés par **India**

Ateliers autour du mouvement Duo Adultes/Enfants (2 à 5 ans)
Sessions de 2 samedis matins (*dates à venir*) animés par **Sel**
Cet atelier propose un espace où tous les participant.es, petit.es et grand.es peuvent bouger, s'amuser et créer des souvenirs précieux ensemble. Cette expérience vise à renforcer les liens entre enfants et adultes grâce au mouvement, au contact physique et à l'exploration de l'espace. Aucun niveau en danse n'est nécessaire, ni pour le parent ni pour l'enfant. Un accompagnateur pour un enfant est requis.

Stages de danse du monde et de rock animés par **Amandine Bardagot** (*dates à venir*)
Pour tout renseignement, contactez-nous par mail : associationarborescence73@gmail.com

ASK73 - Self-Défense Training

L' ASK 73 a animé 2 stages d'initiation à l'auto défense féminine à Vimines le 20 octobre 2024 et le 16 février 2025. Ces deux matinées ont été très riches tant en pratique qu'en

Le mercredi 11 juin 2025 à 19h45 a eu lieu la 1ère séance de self défense mixte à la salle Saint Jean. Après l'effort le réconfort... petit pot de l'amitié pour clôturer ces séances

Pour la saison prochaine nous serons présents au forum des associations en septembre, les dates pour l'initiation à l'auto défense féminine seront les dimanches 19/10/2025, le dimanche 01/02/2026 et le dimanche 31/05/2026 pour un stage autodéfense mixte.

L ASK73 sera présente et animera une activité lors du TÉLÉTHON.

L'ASK 73 propose tous les lundis soir des cours enfants à 17h50 salle St Jean ; des cours adultes les lundis à 19h15 salle sous l'école, les mercredis à 19h45 salle Saint Jean.

Dix Communes Solidaires

Nous venons de reconduire le Contrat de prestation de service avec l'ADIL (Association de droit Burkinabé), garant du financement et du suivi de nos actions de développement à Sangouléma, Burkina Faso. Notre partenariat avec ce village peut ainsi se poursuivre,
malgré l'impossibilité de nous rendre sur place compte tenu du contexte national et international incertain.

La construction de la Maison des Jeunes et de la Culture se déroule selon le planning prévu, sous le contrôle du comité de suivi local. Le recrutement et la formation d'un animateur volontaire est en cours ainsi que l'élaboration des outils de fonctionnement de la MJC. Les enseignants de l'école primaire du village se mobilisent pour monter une troupe de théâtre et de danse en lien avec cet équipement.

La fin de la construction prévue en 2026 sera l'occasion de dresser un bilan de l'ensemble de nos actions et des perspectives d'évolution du partenariat.

Le bâtiment principal est bien avancé

Concernant l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, nous préparons avec les autres acteurs du Département l'Automne des Solidarités (FESTISOL).

Enfin nous fêterons le 22 Novembre 2025 les 10 ans de notre Marché de Noël Solidaire, manifestation maintenant bien repérée sur le bassin chambérien.

Contact : **dixcommunessolidaires@gmail.com**

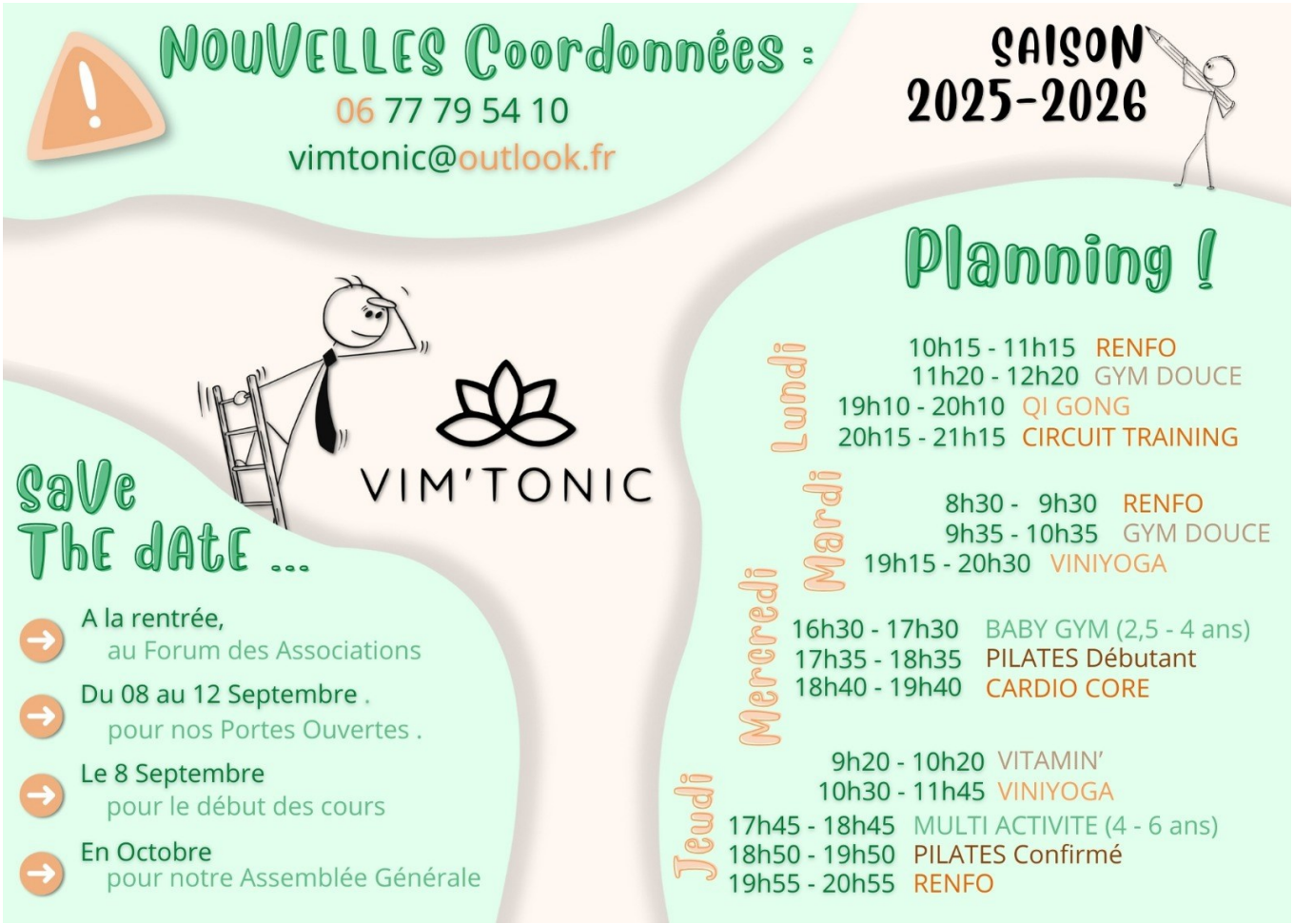

Saison sportive 2024/2025 exceptionnelle du Val d'Hyères :

Auteur d'une saison époustouflante notre équipe fanion décroche le titre de champion de l'élite départemental et accède pour la deuxième fois de l'histoire du Val d'Hyères à la régionale 3 la saison prochaine. Avec 18 victoires, 2 matchs nuls et 2 défaites nos seniors réalisent le parcours parfait, une mention particulière à notre buteur maison Quentin Dubonnet qui réalise une performance hors du commun en inscrivant plus de 300 buts sous les couleurs du Val d'Hyères et ce n'est pas fini !!! Bon comportement de nos U13 en excellence ce printemps et finaliste de la coupe de Savoie, les U15 de Marc Roulet finissent deuxième de D3 sans oublier la belle saison des U17 de Yoann Laperrière champions de Savoie de D3.

La saison du foot d'animation U6/U7/U9/U11 a été ponctuée par de nombreux plateaux de jeux gérés par le Val d'Hyères (une bonne quarantaine de plateaux sur la saison). Nous avons pu apprécier la qualité de nos réceptions grâce notamment à l'implication des parents qui nous concoctent des réceptions de fin de plateau toujours très appréciées des participants. Le Val d'Hyères démontre toute sa capacité à organiser ces événements (rigueur de la compétition, état d'esprit festif et convivial propre à notre club). Nous mesurons plus que jamais toute l'importance de cette école du foot qui constitue les fondements du club. Nous travaillons en collaboration avec la municipalité pour rendre les infrastructures plus fonctionnelles afin de faciliter l'accueil de nos 315 licenciés, de nos 15 équipes du Val d'Hyères et de la centaine de matchs et plateaux organisés sur la saison.

Sur le plan festif l'année du Val d'Hyères n'a pas été de tout repos, une dizaine de manifestations se sont déroulées sur les communes de St Cassin, Vimines et Montagnole.
Le nombre de licenciés du Val d'Hyères a triplé chez nos jeunes depuis 2000 avec un coup d'accélérateur cette dernière année plus 50%, la moitié de l'effectif provient des communes du Val d'Hyères l'autre moitié des communes voisines. Nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre au tournoi U11/U13 sur la pelouse de Montagnole suivie le 13 du concours de pétanque à Vimines.

Les seniors en coupe de France à Menthon St Bernard.

Le groupe U8/U9 en plateau.

Une année à La Grolle

Voilà trois ans que la Grolle roule sa bosse, et pourtant je me souviens du concert d'ouverture comme si c'était hier : cette énergie, cette adrénaline, cette excitation, et surtout ce plaisir pour tous.

Cette troisième année on voulait garder cet élan de La Grolle comme un lieu incontournable de la vie vimenaise du vendredi, et chacun s'est employé à cela. Pari réussi, avec des innovations culinaires et des planches renouvelées, car la Grolle ça a souvent été une histoire de saveurs : qui se souvient du concours de bugnes, ou du repas africain, ou du repas thaï, des burgers, des galettes, des assiettes végétales made in La Grolle ?

Le programme d'animations n'est pas en reste car en plus des traditionnels concerts, nuit du ski, soirée St Patrick ou soirée jardin, cette année on a fait du cinéma, du graff, on a accueilli une chorale, on a dansé la country, on a animé un grand quiz, on a assisté à un match de théâtre d'impro, on a bricolé, on a réparé et on a sensibilisé à l'économie circulaire et la mobilité douce. Wahouw, quand même !!

Et surtout cette année on a dénombré 4324 éclats de rire, 8279 sourires, 3822 yeux qui pétillent et bien plus de "Tchin tchin", car ce qui nous rassemble et nous anime c'est l'amour, l'amour du lien, l'amour du partage, l'amour des autres, l'amour d'être ensemble.

Merci pour votre fidélité, merci aussi à tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de pousser la porte du café car on voudrait de tout cœur vous accueillir, merci à la mairie de faciliter l'organisation et la communication, et un immense merci aux bénévoles, grâce à qui la Grolle se prépare toute la semaine et prend vie le vendredi pour des moments uniques. Bel été à tous, et rendez-vous au Forum des associations à la rentrée.

Mob'bar : la passion des mobs !

Créée en 2021, l'association Mob'Bar réunit les passionnés de mobylettes de tout âge – de 16 à 77 ans.
Forte aujourd'hui de 39 adhérents, elle ne cesse de faire revivre de vieilles becanes et de sillonner les routes de la région avec sa mascotte Mob' bi, son président Romain et son vice-président Dadou.
Les Mob'Bar organise 5 à 6 sorties par an, à la journée ou sur un week-end, dans une ambiance conviviale, pleine de bonne humeur et de nostalgie mécanique. Au programme : balades, paysages, rires, et bien sûr, le doux ronronnement des vieilles mobs qui n'ont rien perdu de leur charme.
2025 marque un tournant pour l'association : Mob'bi s'est fiancé à Vimines en mai avec Klaxounette. La famille des Mob'bar s'est donc aggrandie d'une nouvelle adhérente de plus au combien importante !
Que vous soyez un ancien de la mob ou un jeune curieux, les Mob'Bar vous accueillent avec plaisir. Enfilez votre casque, Klanounette et Mob'bi vous attendent !

Association Troc'Savoirs

Une association autour des « Loisirs créatifs » : Partager des savoirs faires, des talents de créativité dans un climat chaleureux, bienveillant, convivial.
L'association propose 2 Ateliers qui se déroulent au 1er étage de la Salle St Jean au chef-lieu à Vimines.
*__**Lundi de 14h15 à 17h :**__
Cet atelier est plutôt centré autour de la peinture sur toile
*__**Jeudi de 19h à 21h :**__
Cet atelier est plus varié, autour de plusieurs techniques : mosaïque, dessin, couture, crochets, bijoux..., chacun se laisse guider par ses envies !
__**Slogan de l'association :**__
...Venez créer avec nous...dans la bonne humeur... !
Des ateliers à thèmes sont proposés au cours de l'année pour découvrir une nouvelle technique, de nouvelles matières, ou en lien avec les fêtes de l'année : Halloween, Noël...
L'association prolonge cet esprit d'échanges, de rencontres, en organisant des « Expositions/ Vente » au cours de l'année.
Cette année, 2 belles expositions, en coopération avec d'autres associations, pour animer et faire vivre notre village, en Décembre 2024 et Mai 2025.

__**Pour plus d'infos contacter :**__ **troc-savoirs@orange.fr**
__***Bureau 2024/2025 : Présidente et responsable de l'atelier du jeudi :***__ *Caroline CHAALAL CHABOUD – 06 15 46 07 12*
__***Présidente adjointe :***__ *Laurence BERLIOZ*
__***Secrétaire :***__ *Tanguy JANIN*
__***Secrétaire adjointe et responsable l'atelier du lundi :***__ *Marie-Claire DUISIT – 06 27 02 28 38*
__***Trésorière :***__ *Alexandra CATTAUD*

Cotisation annuelle : *Adulte = 18€ (ou 20€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon)*
Ado = 10€ (ou 12€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon)

https://www.facebook.com/Trocsavoirs-204834236723434

Vendredi 5 septembre 2025
de 16h30 à 19h00
Salle Oseraie

Toutes les associations
Vimenaises, ainsi que les représentants de la bibliothèque de
Vimines vous attendent nombreux pour répondre à toutes vos questions,
vous faire découvrir leurs activités et
enregistrer vos inscriptions.

Venez nombreux !

Environnement

Moustique tigre

L'activité des moustiques tigres s'étale globalement de mai à novembre, avec un pic en septembre. Toutefois, le risque de transmission d'arbovirose est avéré dès l'arrivée des premiers adultes.

Les bonnes pratiques pour limiter l'apparition du moustique :

- Je vide 1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux accumulées
- Je range à l'abri de la pluie et/ou des arrosages les potentiels récipients ; brouette, arrosoir, bâches, cendrier, mobilier de jardin
- Je couvre de façon hermétique ou avec un voile anti insectes les récupérateurs d'eau de pluie / cuves ou fûts divers
- Je jette tous les objets abandonnés dans mon jardin, lieux propices à la ponte des moustiques

Processionnaire du Pin et du chêne

Les processionnaires commencent leur diapause souterraine.
Il faut cependant rester prudent à proximité des anciens nids (présence de poils urticants) et ne pas toucher ces dernières. Les poils urticants peuvent provoquer des symptômes chez l'humain et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement

Morsures de tique : comment les éviter ?

Lors d'une activité en plein air : Portez des vêtements et chaussures couvrants · Mettez un chapeau ou une casquette · Restez sur les sentiers et évitez les hautes herbes · Ne vous asseyez pas à même le sol · Examinez régulièrement vos vêtements et le corps · Prenez un tire-tique et du désinfectant avec vous.
Après l'activité · Inspectez tout votre corps. Faites-vous aider ou utilisez un miroir · Prenez une douche · Lavez vos vêtements · Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie

Berce du Caucase

Les levées de Berce se poursuivent sur la région, avec des débuts d'inflorescence visibles dans les sites les plus avancés. En présence de la plante, il est impératif de vous protéger contre sa sève photo-toxique avant toute intervention. Le contact avec la sève de la plante ne provoque pas de douleur, mais les toxines qu'elle contient peuvent produire des dermatites jusqu'à 48 heures après l'exposition. Après guérison des plaies, des taches brunes ou blanches peuvent persister pendant plusieurs mois, voire quelques années, sur les régions affectées et ces dernières peuvent demeurer sensibles à la lumière
Retrouvez toutes nos recommandations concernant les mesures de protection à observer sur le site plantes-risque.info.

Frelons asiatiques

La Préfecture de Savoie a pris début juillet un arrêté concernant la lutte contre le frelon asiatique dans le département de la Savoie.

Celui-ci rend obligatoire la déclaration des nids de frelons sur les domaines privé et public. Toute personne constatant la présence d'un nid de frelons doit le signaler sur la plateforme dédiée : https://www.frelonsasiatiques.fr/

Le coût de destruction du nid est à la charge du propriétaire privé ou public de la parcelle, ou de son représentant légale en cas d'absence, sur laquelle le nid est installé.

Retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site de la commune ou sur le site de la Préfecture.

Blanc Bouvier
MENUISERIE – EBENISTERIE- AGENCEMENT
1 rue de la fabrique – 73160 COGNIN
Tel. : 04.79.69.04.16
E-mail : blancbouvier@yahoo.fr
Site internet : www.blanc-bouvier.com

04 79 36 05 13
MUSCAT
NET SURFACES
PROPRETE - ENVIRONNEMENT - MULTISERVICES

Depuis 40 ans à votre service !
MAISONS ALPES SAVOIE
maisons-alpes-savoie.com
04 79 52 05 00 VOGLANS
Médaille d'Or
LES REALISATIONS REMARQUABLES
CONSTRUCTEURS
CHALLENGE 2025
Pôle Habitat FFB

Organisateur de Solutions logistiques
Route - Ferroviaire - Fluvial
SATM
Votre agence de Chambéry
04 79 75 80 80
satm-lm2d@vicat.fr
Notre réseau
#LM2D
La Mobilité de Demain

SUPER U
Cognin

Vous souhaitez voir apparaître votre encart publicitaire ici ?
Tarifs et renseignements auprès de la mairie : contact@vimines.com

Numéros d'urgence

Services d'intervention

Gendarmerie : 04 79 25 40 16
Appel d'Urgence Européen : 112
SAMU : 15
Pompiers : 18
Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler : 114

Santé

SOS Médecin 73 : 3624 - www.sosmedecins-france.fr
Pharmacie de garde : 3237
Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - www.centres-antipoison.net/lyon/
Enfance maltraitée : 119
SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85

Réseaux

Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70
ou le Formulaire Simpl'ici sur le site https://simplici.grandchambery.fr/
Enedis Urgence : 09 72 67 50 73
Orange Urgence: dom-mages-reseaux.orange.fr ou du lundi au samedi (8h-20h) : 3900

Réponses de la page CME : 1/ Le Lard 2/ La Fougère 3/ Les Perriers 4/ Lachat 5/ Le Château 6/ Les Sauges 7/ Le Thêt 8/ Pierre Rouge 9/ Le Grand Village 10/ Les Fontaines

Directeur de la publication : Corine WOLFF
Conception, réalisation , Comité de rédaction, Crédit photos : Mairie de Vimines
Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert

Agenda

AOÛT

Vendredi 15 — 80 ans de la Fête du 15 août
Comité Paroissial & ACCA
Chef-Lieu

SEPTEMBRE

Mercredi 3 — Déchetterie mobile
Stade de Vimines
9h à 15h

Vendredi 5 — Forum des Associations
Animations Grand Chambéry
Salle Oseraie de 16h30 à 19h

Dimanche 7 — Grand Prix de Vimines
Course cycliste de 08h00 à 18h00

Lundi 8 — Conseil Municipal
Salle du Conseil

Samedi 13 — Concours de pétanque
Entente Val d'Hyères

OCTOBRE

Dimanche 5 — Repas du CCAS avec animation musicale
Salle Oseraie à partir de 12h00

Lundi 6 — Conseil Municipal
Salle du Conseil

Jeudi 9 — Réunion de restitution
Projet Balcon de l'épine
Salle Oseraie

Dimanche 12 — Pressée de pommes
Comité Scolaire
Chef-Lieu

Mardi 21 — Soirée pyjama de la Bibliothèque
Thème Halloween

NOVEMBRE

Lundi 3 — Conseil Municipal
Salle du Conseil

Mercredi 5 — Déchetterie mobile
Stade de Vimines
9h à 15h

Dimanche 9 — Vente diots-polente
Ski Montagne
Salle St Jean

Jeudi 20 — Beaujolais nouveau
Comité Scolaire

Samedi 22 — Loto de l'Entente Val d'Hyères
Salle Oseraie

Dimanche 23 — Un Dimanche de Récup
Salle Oseraie

Ouverture de votre mairie pendant l'été (du 7 juillet au 29 août)

343 Montée du Chef-Lieu—Tél. : **04 79 69 07 69 -**contact@vimines.com

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Permanences physiques	8h30 11h00	15h30 17h30	.	8h30 10h30	8h30 10h30
Permanences téléphoniques	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00

Vos Services durant l'été

Service Autonomie à Domicile
Tel : **06 30 97 58 22**
Joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00
Mail : sad@vimines.com

Bibliothèque de Vimines
110 Route des Pierrettes
Tel : **07 56 47 11 30**
Mail : bibliotheque@vimines.com
Fermeture au mois d'août

Micro-crèche
Tel : **04 28 70 59 66**
Mail : petite-enfance@vimines.com
Fermeture du 4 au 25 août inclus

Accueils de loisirs
Tel : **06 29 69 70 34**
Joignable les lundis, mardis et jeudi de 10h00 à 12h00 pendant l'été
Mail : centreloisirs@vimines.com
Fermeture du 4 au 15 août

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet et en newsletter : ***www.vimines.com***